



# 1ère Régularité de L'Emblavez

07 Septembre 2019



Validée par la FFVE sous le n° C19-048 (La FFVE est reconnue d'utilité publique)

	Conducteur	Navigateur
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code Postal		
Commune		
Portable		
Mail		
Club		
Permis N°		
Date d'obtention		



**Robin Zecchinon**  
Le puy en velay  
06 42 36 24 56



Voiture
---------

marque	type
immat.	date
compagnie	n° de police

**REPAS**  
Supplémentaire :  
nombre \_\_ \* 20€  
→

### Nous, soussignés, déclarons :

- Participer, de notre propre initiative, à la manifestation décrite ci-dessus.
- Avoir pris connaissance et adhérer, sans réserve et dans son intégralité, au règlement de la manifestation.
- Que les renseignements concernant le véhicule inscrit sont rigoureusement exacts.
- Que le véhicule engagé est conforme à son type mine et qu'il n'a pas subi de modification pouvant nuire à sa conformité relative à son homologation d'origine.
- Renoncer à tous recours envers l'association LES VOLANTS DE L'EMBLAVEZ, les organisateurs et participants de la manifestation, ainsi qu'envers les concurrents pour tous dommages que nous subirions au cours de la manifestation.
- Respecter scrupuleusement le code de la route tout au long de la manifestation, et en particulier la législation sur les excès de vitesse et l'alcoolémie au volant.
- Respecter les organisateurs, participants et les autres concurrents. A \_\_\_\_\_, Le \_\_\_\_\_
- Adhérer à l'esprit de convivialité qui anime cette manifestation. LE CONDUCTEUR LE NAVIGATEUR
- Respecter et garantir la tranquillité publique **2 Signatures** →

Engagement pour un équipage (2 personnes) : 140 €

Repas supplémentaire 20 €. Merci de joindre à votre engagement le chèque de règlement libellé à "Les Volants de l'Emblavez"; le cas échéant l'autorisation parentale en cas de navigateur mineur.

A envoyer à : ROZIER Jean-Louis Lou Saux 43800 beaulieu